**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 68 (1973)

**Heft:** 4-fr

**Artikel:** Remise du Prix Henri-Louis Wakker à St-Prex

Autor: Von der Mühll, H.-Robert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-174363

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## Remise du Prix Henri-Louis Wakker à St-Prex

23 juin 1973

L'an dernier, c'est à la ravissante ville de Stein sur le Rhin qu'avait été attribué, pour la première fois, le Prix Henri-Louis Wakker. L'on sait que ce donateur a institué ce prix afin de récompenser les mérites d'une ville ou d'un village qui auraient sauvegardé d'une manière exemplaire l'ensemble de leur site. Après la Suisse alémanique, c'était au tour de la Suisse romande de désigner une cité qui fasse pendant à Stein. Il n'était pas aisé de trouver une localité qui possède les qualités équivalentes de celles de la jolie cité rhénane. Il avait été question d'Auvernier, dont le noyau présente un grand intérêt architectural; mais l'aspect est altéré du côté du lac de Neuchâtel par une série de bâtiments inco-

hérents et tout récemment par l'autoroute qui vient barrer la vue de ce village. La vieille cité de Genève était également sur les rangs, car les restaurations les plus heureuses en font un tout remarquable aux alentours de la Cathédrale de St-Pierre. Or ce n'est là qu'une partie d'une grande ville dont les moyens permettent de vastes entreprises. Plutôt que de couronner une reine, il fallait trouver une bergère dont on ferait une princesse.

C'est le sort qui échut à la bourgade vaudoise de St-Prex. Située sur une presqu'île s'avançant dans le lac Léman, cette ancienne petite ville a conservé une unité remarquable dans l'aspect de ses rues, de ses façades et de ses toitures, en particulier dans la grand-rue conduisant du Manoir à la tour de l'Horloge, seule porte de ville avec mâchicoulis existant dans le canton de Vaud. Le château, avec sa belle tour carrée, ancienne propriété du chapitre de la Cathédrale de Lausanne, s'allonge le long du quai planté de platanes. Un grand espace de verdure s'étend à l'opposé jusqu'à l'église romane placée dans une situation dominante. Plus loin, la route cantonale forme une césure entre la bourgade et les quartiers nouveaux qui se sont développés aux



Des bâtiments anciens, avec moulures de pierre ciselée, fenêtres à petits carreaux et toitures à larges pans, n'empêchent pas longtemps qu'un nouvel édifice prétendument «intégré», tel que des commissions de construction par douzaines, chez nous, en autorisent sans difficulté, ne vienne compromettre l'aspect traditionnel de toute une rue. Les bâtiments nouveaux manquent presque toujours de proportions équilibrées, car on les construit, conformément aux vues d'aujourd'hui, dans un but fonctionnel. La réunion de deux maisons anciennes sous le même toit forme déjà une construction brutale, et qui au surplus, du fait des «beaux» magasins du rez-de-chaussée, paraît suspendue en l'air: le verre n'est pas une masse fermement implantée dans le sol; il donne l'impression d'un vide rectangulaire, d'une entaille dans la rue. En outre, le nouveau bâtiment, bien qu'édifié sur un plan identique, provoque une modification de structure, parce que l'ancienne disposition des façades, et notamment le décalage des toits, annonçait clairement qu'une rue adjacente débouchait sur la gauche.

abords de la gare CFF et de la verrerie. L'église de St-Prex fut donnée à l'évêché de Lausanne par un seigneur nommé Réginold (en 885) avec le consentement de Rodolphe, comte du pays de Vaud, puis roi de Bourgogne. Sous les empereurs et sous la maison de Savoie, les habitants du pays de Vaud étaient exposés à diverses vexations et déprédations de la part des seigneurs. Le chapitre dut, pour protéger les populations, élever des châteaux. St-Prex était aussi en butte aux incursions des gens d'outre-lac qui exerçaient la piraterie; c'est pourquoi le chapitre décida la construction d'un bourg fermé pour abriter les habitants de cette localité plus ou moins dispersée (1234). Le bourg fut même entouré d'un rempart. On a découvert autour de St-Prex des médailles d'argent et de bronze de plusieurs empereurs romains, une pierre milliaire, érigée en l'honneur de Marc-Aurèle Caracalla.

Grâce aux plans que les autorités ont dressés, l'intégrité de l'image si cohérente du bourg a été garantie. Et c'est grâce aussi à l'initiative du docteur Oscar Forel que la grand-rue a retrouvé son cachet par la suppression des enseignes et par le soin don-





Ces trois confrontations montrent à quel point des modifications accessoires, engendrées par l'utilitarisme (sans changement du plan de base), peuvent rendre des maisons méconnaissables et altérer du même coup toute la physionomie d'une rue ou d'une place. Là où le jardin a été remplacé par un garage, le balcon lui-même n'a plus sa raison d'être.

Quand de froides parois de béton et de rebutantes persiennes ont supplanté le joyeux entrelacs des galeries de bois, des piliers finement sculptés et des balustrades, tout pittoresque a disparu. De mornes surfaces égalent désolation, appauvrissement, anéantissement de toute poésie, de toute possibilité de charmer aussi le regard du passant. De même qu'une demeure ne tire pas son animation de sa structure, mais de l'ambiance créée par son mobilier (une bibliothèque vide est une structure sans vie), ainsi le visage particulier de chaque façade donne-t-il sa marque à une rue, à une place, et contribue-t-il à la rendre «habitable». L'aménagement et les commodités qu'offre un devant de maison ont aussi leur importance; il s'agit en quelque sorte de la communication avec l'intérieur de la maison. Entre elle et l'espace libre, comme avec le passant, la liaison est établie.

né aux façades. Ce célèbre psychiatre, dont l'ouvrage «Les secrets des écorces-Synchromies» est connu dans le monde entier, est aussi un poète délicat et un mélomane qui, chaque année, organise les concerts du Manoir. Des journalistes de renom et un ancien conseiller fédéral se sont installés dans ce bourg, ce qui témoigne d'une vie spirituelle particulière. Mais c'est surtout grâce à une municipalité éclairée, à la tête de laquelle il y a le distingué syndic M. Marc Rivier, que ce site, par des mesures judicieuses, a été mis en valeur.

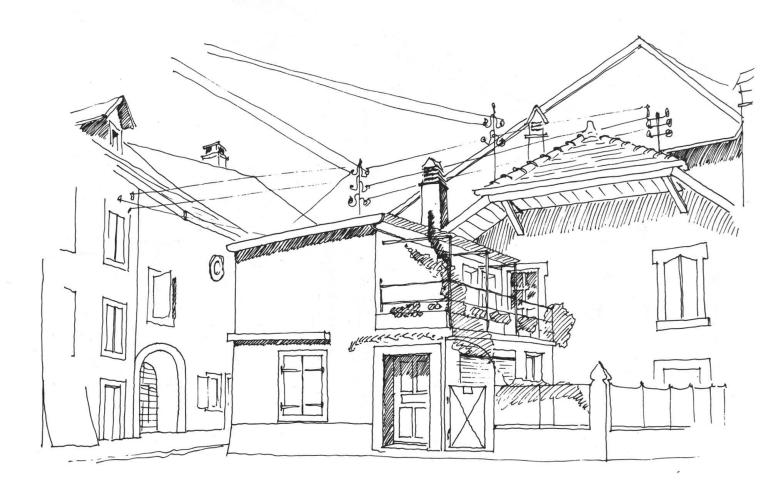
Le 23 juin 1973, par une journée pluvieuse, qui avait aussi un charme nostalgique, les invités venant de Lausanne se rendirent à bord d'une unité de la Compagnie générale de Navigation au débarcadère de St-Prex et furent reçus aux sons de la fanfare de la Verrerie par les autorités locales. Une brève visite du bourg eut lieu ensuite. Devant le Manoir, du haut d'une estrade colorée, le président de la Société d'Art public, section vaudoise du Heimatschutz, M. Marcel Mueller, dans une allocution vibrante, rappela les mérites qui ont procuré à St-Prex la distinction qui lui est offerte. Puis le président central de la Ligue suisse du patrimoine national, M. Ariste Rollier, donna un bref aperçu historique et fit l'éloge de St-Prex, dont les initiatives



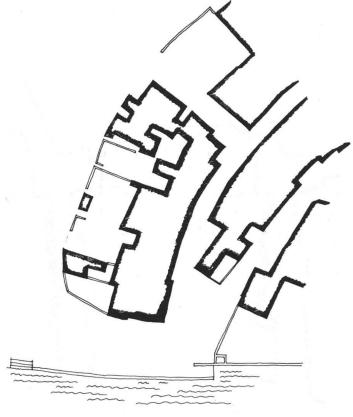
sont modèles dans le domaine de la conservation des sites, ce qui justifie l'attribution du Prix Wakker, dont le document officiel est remis aussitôt aux mains du premier magistrat, le syndic M. Marc Rivier. Cette personnalité, ainsi honorée, fit un discours d'accueil et rappela les tâches qui incombent à ceux qui ont la responsabilité de l'intégrité du bourg. «Nous n'avons fait que notre devoir, mais nous ne savons pas si nous avons fait tout notre devoir.» La parole fut ensuite donnée au représentant du gouvernement vaudois, M. Jean-Jacques Glayre, préfet du district de Morges. Enfin, il appartint à M. Maurice de Coulon de parler au nom du Département fédéral de l'intérieur, autorité dont dépendent les initiatives relatives à l'aménagement du territoire.

Un vin d'honneur fut offert aux invités au Manoir par le docteur Oscar Forel. La grande tente dressée sur les pelouses face au lac abrita les convives s'adonnant aux joies du banquet agrémenté des meilleurs crûs du pays dans des bouteilles frappées au nom des participants. Il convient de mentionner, enfin, que les cartes d'invitation et les menus étaient ornés d'une vue du bourg due au grand talent du graphiste lausannois M. Pierre Bataillard.

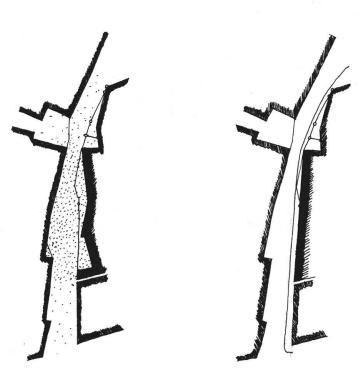
H.-Robert von der Mühll expert technique du «Heimatschutz» région romande



Le plan annexé à ces deux dessins montre clairement que ce coin de la petite ville ne manque pas d'espaces libres propres à la détente. Mais en considérant les deux extrémités, l'une et l'autre existantes (en traits gras sur le plan) des lignes de bâtiments, on constate d'emblée que la valeur de cet espace vital est en rapport étroit avec le style et l'esthétique de ces façades. La maison de gauche, bien qu'elle n'ait rien d'extraordinaire, constitue par des moyens simples, mais judicieux - rupture de la ligne de toit par une partie en saillie - une bonne «fin»: on sent qu'ici quelque chose se termine. Cette qualité fait défaut à la maison de droite, bien qu'elle soit en situation de profiter des mêmes avantages, du fait de ses formes désagréables. Ici, les yeux ne se régalent pas: le regard bute. Et la réalité est encore pire, car divers matériaux de mauvais goût ajoutent à la cacophonie.







Le nom de cette petite artère est très évocateur: «Rue du temps perdu». Le temps est loin où l'on créait des espaces aussi avenants, et cela avec une géniale simplicité, en imprimant à l'alignement des demeures un mouvement ondulatoire (dessin de gauche), de façon que chacune d'elles ait sa place bien en vue. Dans un tel cas, l'espace libre est fonction directe de la position du bâtiment. Imaginons au contraire que les trois maisons soient transformées dans le style du nouveau bâtiment «adapté à la circulation» (dessin de droite): on voit ce qu'il adviendrait du caractère typique de ce tronçon de rue. Ces façades aux formes variées, d'une plastique parfaite, ne portent certes aucun préjudice à la structure urbaine, mais elles adoucissent l'alignement et offrent au regard des plaisirs renouvelés il y a là un équilibre visuel semblable à l'équilibre biologique commandé par la nature. Dans le cas du dessin de droite, l'œil s'engourdit, alors qu'à gauche il court, tout alerte, et se lasse beaucoup moins vite, exactement comme un promeneur marche beaucoup plus aisément et légèrement sur un sentier pierreux et sinueux que sur une grande route bétonnée, morne et rectiligne.